

## PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2020

COMMUNE : MAGNAC-BOURG 87380

### BUDGET ANNEXE AEP ASSAINISSEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à **244 557.09 €**

La section d'investissement s'équilibre à **161 713.00 €**

**Principales dépenses d'investissement prévues :** Enrochements des lagunes – Réseaux Rue Paul Renaudie – Canalisations Moulin de Rouffignac – Numérisation Réseau d'eau.

**Principales recettes d'investissement prévues :** FCTVA, amortissements, excédent d'investissement.

### BUDGET GENERAL COMMUNE

En section de fonctionnement le budget s'équilibre en dépenses et recettes à **979 487.00 €**

Répartition de la section de fonctionnement de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement 2020	
Charges à caractère Général :	349 200.00 €
Charges de personnel :	461 835.00 €
Autres charges gestion courante :	97 214.00 €
Charges Financières :	12 500.00 €
Charges Exceptionnelles :	850.00 €
Virement à la section d'investissement :	55 722.00 €
Opérations ordre de transfert entre sections	2 166.00 €

Recettes de fonctionnement 2020	
Atténuations de charges :	20 000.00 €
Produits services, domaine et ventes diverses :	77 630.00 €
Impôts et taxes	610 242.00 €
Dotations et participations :	233 902.00 €
Autres produits de gestion courante :	31 000.00 €
Produits financiers :	13.00 €
Produits exceptionnels :	6 700.00 €
Excédent de fonctionnement reporté :	

En section d'investissement le budget s'équilibre à **695 609.49 €**

Répartition de l'investissement :

Dépenses prévues en 2020 :

- \* **Étude Plan Local d'Urbanisme** : 10 374,21 €
- \* **Réhabilitation Maison Peyrichoux** : 100 € (reste à réaliser)
- \* **Numérotation voies** : Etude et panneaux : 32 500 € (reste à réaliser) avec subvention Conseil Départemental : 4 880 € (reste à réaliser)
- \* **Acquisition Mobilier Extérieur** : 15 000 € (reste à réaliser)
- \* **Sécurisation clôtures** : 7 004,96 € (reste à réaliser) avec Subvention Conseil Départemental 2 980,10 € (reste à réaliser)
- \* **Charcu** : 298 758 € (reste à réaliser) avec subvention DETR 151 800 €
- \* **Ancienne Poste** : 17 000 € (reste à réaliser)
- \* **Trottoirs Rue Paul Renaudie** : 54 000 € avec Subvention Conseil Départemental 16 880 €
- \* **Réfection Mur de Soutènement** : 14 000 € avec Subvention DETR 2904,50 € et Conseil Départemental 3 120,00 €
- \* **Achat Terrain PIGNOLET** : 24 000 €
- \* **Sécurité Abords Ecole** : 36 000 €
- \* **Sécurité Route de la Gare – RD 82** : 11 464,00 €

**La section d'investissement s'équilibre en recettes essentiellement** grâce à des subventions du Conseil Départemental, de l'Etat, emprunt, FCTVA, Taxe Aménagement et à un virement de la section fonctionnement.